

## CAFÉS NUMÉRIQUES



### Objectifs

Sensibiliser et accompagner à l'usage des technologies numériques, échanger des bonnes pratiques.

### Public cible

Elus et agents des communes et des EPCI.

### Principe

Des ateliers sont organisés pour partager les bonnes pratiques autour de différentes thématiques.

### Contexte

Dans le cadre de la mission du dispositif « Quali'dep 41 », le Conseil départemental de Loir-et-Cher organise des « Cafés numériques » hors et dans les murs du Conseil départemental pour aider les élus et les agents des communes et des EPCI à se familiariser avec les outils numériques et à échanger des bonnes pratiques. L'objectif est d'apporter une solution complémentaire au catalogue de formations proposé par le Conseil départemental.

### Déroulement de l'action

Le format des Cafés numériques se veut convivial, pratico-pratique et collaboratif. Chaque session ne peut accueillir que 12 participants au maximum. Le point fort de ces ateliers est de s'organiser autour de la mise en pratique d'un cas ou d'un exercice précis, ce qui explique le nombre restreint de participants (1 ordinateur par personne).

Les sessions sont animées par des collègues bénévoles et non pas par des intervenants experts en matière d'utilisation des objets numériques, ni par les organisatrices des Cafés numériques, de façon à conserver l'aspect pratico-pratique de la démarche, éviter d'employer un jargon technique et éviter d'oublier d'expliquer certains concepts ou certaines manipulations qui semblent autant d'« évidences » à l'utilisateur familiarisé aux outils numériques. Chaque session porte sur un thème en particulier, comme l'usage de la messagerie électronique ou l'agenda, mais reste toujours en principe ouverte à d'autres problématiques en fonction des demandes et des idées qui surgissent au cours des sessions.

Les Cafés numériques réunissent des collègues ayant des niveaux inégaux de familiarité avec l'outil numérique de façon à encourager le dialogue, le partage des expériences et l'esprit de solidarité.

### Résultats obtenus

Entre début 2015 et jusqu'au milieu de l'année 2018, on comptait environ 1 Café numérique par mois portant sur des thématiques larges et variées : faire un tableau croisé dynamique, gérer une base de données, gérer son agenda, etc. Depuis le milieu de l'année 2018, le Conseil départemental a changé son service de messagerie et d'Intranet ce qui a entraîné une demande plus forte et plus spécifique de la part des agents : comment gérer le réseau communautaire de l'Intranet, quels sont les nouveaux raccourcis clavier, comment gérer le courrier avec le nouvel outil... Les organisatrices des Cafés numériques ont parfois été amenées à programmer 3 fois la même session en raison du nombre important de personnes souhaitant y participer par rapport au nombre limité de places. Il est assez fréquent que les personnes reviennent plusieurs fois participer à des Cafés numériques, pour se rassurer ou bien pour apprendre de nouvelles choses.

Des Cafés numériques sont également organisés hors les murs du Conseil départemental : 3 Cafés numériques à Chouzy-sur-Cisse en 2017, 2 Cafés à La Motte-Beuvron en 2018, 2 Cafés à Cour-Cheverny en 2019.

## Perspectives

L'organisation des Cafés numériques a été mise en suspens en 2020 en raison des 2 confinements liés à l'épidémie de Covid-19. Une réflexion est en cours avec la Direction du numérique et le Service formation pour faire évoluer ce concept vers un format plus court, plus ouvert et accessible en ligne pour les agents du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

## CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Conseil départemental de Loir-et-Cher

Budget de fonctionnement :

Les cafés numériques constituent une action à part entière de Quali'dep41. Les organisatrices de l'action invitent les participants à préparer des gâteaux et à les partager entre eux.

Date de début de l'action :

2015

### Contact

Samantha Pallot  
Pilote Loir-et-Cher 2021 et Quali'dep41  
Mission stratégie, innovation et tourisme  
Conseil départemental de Loir-et-Cher  
samantha.pallot@departement41.fr  
02.45.50.47.80.